

## Ensemble...

Chères Nonnais-Bretêchoises, chers Nonnais-Bretêchois, Nous remercions les électeurs qui nous ont accordé leur confiance et exprimé un besoin de renouveau, de démocratie plus ouverte, plus participative et plus moderne. Nous sommes fiers de les représenter lors de nos conseils municipaux et communautaires. Nous souhaitons ici partager l'état d'esprit qui guidera notre action au cours des 6 prochaines années, mais aussi les faits qui animent, à notre grande surprise, la vie locale depuis mars. L'élection municipale a été marquée par un taux d'abstention record. Seuls 42% des inscrits se sont exprimés (contre 65% en 2014). La liste sortante n'a été réélue que par 22% des électeurs. Nous préférons donc nous définir comme «partenaires» et non «opposants» : il ne s'agit pas d'opposer une partie de nos concitoyens à une autre mais de travailler ensemble pour l'intérêt de tous. Les élus de la majorité municipale peuvent compter sur notre participation constructive et ce d'autant plus qu'ils ont adopté un grand nombre des projets que nous avons proposés pendant la campagne.

Toutefois, nous serons vigilants au respect des engagements et de la bonne conduite de la vie municipale. Aussi militons-nous pour la mise en place d'une démocratie municipale apaisée et plurielle que nous estimons bien plus efficace et représentative. Nous avons déjà proposé des solutions de modernisation de la vie démocratique locale afin d'en garantir son ouverture vers tous les citoyens. Toutes rejetées ou restées sans suite. Une modification du règlement intérieur du conseil municipal a même été votée nous interdisant de porter des questions à l'ordre du jour des séances. Pourquoi ce refus du débat démocratique ? M. le Maire nous interdit également l'accès, pourtant prévu par la loi, à tous les journaux, sites et réseaux sociaux de la commune. Nous avons dû lutter pour conserver ces quelques lignes dans le «Grand Angle» (la majorité souhaitait diminuer la taille de nos textes de 4150 à 2500 caractères). Pourquoi cette censure ? Par ailleurs, nous nous réjouissons de la création de conseils consultatifs, au cœur de notre projet citoyen. Malheureusement, M. le Maire en a choisi arbitrairement les membres, leur nombre variant selon les thèmes, sans préciser les critères de sélection. Il en a refusé l'accès à plusieurs concitoyens malgré leurs relances répétées. Pourquoi ce manque d'ouverture ? Nous regrettons la méfiance de M. le Maire à notre égard, y compris dans le cadre de la Communauté de communes. Nous associer au groupe des élus de Saint-Nom-la Bretèche, ne serait-ce qu'en nous réunissant avant les séances, nous permettrait de défendre ensemble les intérêts de notre village tout en participant pleinement à la pérennité et au développement de l'intercommunalité. A ce jour, nous constatons malheureusement que l'attitude conservatrice et peu collaborative de M. Studnia et les relations tendues qu'il entretient avec les élus de notre territoire mettent en danger les dossiers importants qui dépendent de l'intercommunalité, par exemple les transports.

Nous avons toutefois fait avancer certains dossiers, telle l'ouverture d'une classe en maternelle, fruit de notre travail avec Béatrice Piron, notre députée. Nous avons hâte de travailler sur d'autres sujets : la culture, le sport, le commerce, le secteur associatif, l'environnement, les transports. Mais aucune commission n'a encore été organisée sur ces thèmes. Pourquoi tant d'inertie ?

Nous vivons une époque incertaine, anxiogène, mais aussi porteuse de mutations qui sont autant d'opportunités pour renforcer la qualité de vie dont nous bénéficions à Saint-Nom-la-Bretèche. C'est pourquoi nous avons créé l'association «Ensemble pour Saint-Nom-la Bretèche». Elle vous permettra de suivre l'actualité locale, de vous exprimer et de participer activement à notre vie municipale si vous le souhaitez. Rendez-vous sur le site [www.ensemblepour-saintnom.fr](http://www.ensemblepour-saintnom.fr) ou Facebook pour en savoir plus. Ensemble, nous sommes plus forts.

Très sincèrement, Les élus de la liste «Ensemble pour Saint-Nom-la-Bretèche» J-Ph. ANTOINE, N. ZENOU, J. FENAILLON, S. LAFEUILLADE